

DRJSCS Auvergne
DDCS Puy-de-Dôme

LA SANTÉ DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Avant tout soin, il est impératif de consulter la fiche sanitaire de l'enfant afin de vérifier l'existence d'une éventuelle allergie médicamenteuse.

Tout soin doit faire l'objet d'une transmission écrite dans le registre sanitaire du centre (« cahier d'infirmerie ») et d'une information à la famille au moment jugé opportun.

La prise de médicaments (y compris les médicaments anti-douleurs type paracétamol, aspirine) n'est autorisée que sur prescription médicale (présentation de l'ordonnance).

L'administration de médicaments est sous la responsabilité de celui qui l'exécute.

L'assistant sanitaire

Sous l'autorité du directeur, un des membres de l'équipe d'encadrement est chargé du suivi sanitaire. Dans les séjours de vacances, il est titulaire de l'AFPS ou du PSC1.

Il doit :

- s'assurer de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant des certificats médicaux.
- informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments.
- s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.
- tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.
- tenir à jour les trousse de premiers soins (remplacement des produits quand la trousse est utilisée et vérification avant chaque début de séjour que les produits ne sont pas périmés).

Il est recommandé de demander aux parents de fournir des flacons de médicaments neufs et non ouverts.

Si le médecin prescripteur a précisé sur l'ordonnance « à faire effectuer par un auxiliaire médical », il est impératif que ce soit un personnel médical qui administre le médicament.

Des PAI (projet d'accueil individualisé) pour les enfants qui nécessitent des traitements continus (ex : asthme) devront être établis.

L'armoire à pharmacie

Elle doit être facilement accessible aux adultes, et inaccessible pour les enfants. Elle doit donc être située en hauteur et fermée à clé (clé facilement trouvable).

Elle sera située si possible près d'un point d'eau avec à portée de mains :

- du savon de Marseille (liquide de préférence)
- des essuie mains jetables
- une poubelle munie de sac plastique avec lien de fermeture (élimination éventuelle spécifique des déchets)

Idéalement à proximité prévoir, une chaise, un fauteuil relax voire un lit.

Prévoir également dans un réfrigérateur coussin réfrigérant, compresse watergel ou des glaçons (sac plastique hermétique).

Les numéros de téléphone d'urgence (15, 112 et le Centre Anti Poison) seront affichés clairement, ainsi que les numéros de téléphone des médecins de la commune, et un poste de téléphone sera accessible.

Cette pharmacie doit être et rester : propre, complète et en bon état (veiller aux dates de péremption et au remplacement des produits utilisés).

Le cahier d'infirmier doit donner les informations suivantes:

Nom et prénom de l'enfant, date, nature de l'acte (préciser les produits utilisés et les quantités), prescription médicale (si oui, mettre la référence et une copie de l'ordonnance), identité et signature de la personne qui a administré les soins.

Proposition de composition de la pharmacie et de la trousse de secours

Pharmacie du centre

- 3 Bandes de gaze 3 m x 7 cm
- 3 Bandes extensibles 3 m x 7 cm
- 10 compresses stériles 10 x 10
- 1 Rouleau de sparadrap en 5 m (antiallergénique)
- 1 Sachet de 10 pansements adhésifs assortis (type URGO)
- 1 Couverture de survie
- 2 Pochettes réfrigérantes
- 2 Paires de gants stériles à usage unique
- 1 Paire de ciseaux
- 1 Pince à échardes
- Bandes élastiques (filets)
- Biafine (petit tube)
- Bétadine (unidose) (attention aux allergies à l'iode)
- 1 flacon de Biseptine (petit modèle)
- Produit anti Poux (nouveau produit non toxique)
- Thermomètre auriculaire ou médical
- Pansements compressifs stériles (CHU) 2,5 m x 10 cm
- Lampe de poche
- 1 pince à tiques
- Sérum Physiologique et dacryosérum (unidose)
- 1 cahier d'infirmier

Trousse de secours

- Fiches de conduite à tenir en cas d'urgence
- Numéros de téléphone d'urgence (s'assurer avant de partir que le portable sont dans une zone où ils fonctionnent et que leur batterie n'est pas hors d'usage)
- 1 Couverture de survie
- 1 Pansement compressif stérile 2,5 m x 10 cm (CHU)
- 2 Bandes de gaze 3 m x 5 cm
- 1 Bande extensible 3 m x 7 cm
- 8 Compresses stériles 10 x 10
- 1 Rouleau de sparadrap en 5 m
- 1 Sachet de 10 pansements adhésifs assortis (type URGO)
- 2 Compresses anti-coups
- 1 flacon de Biseptine (petit modèle)
- 1 Paire de ciseaux
- 1 Pince à échardes
- 1 Paire de gants stériles à usage unique
- Biafine (petit tube)
- Bétadine (unidose) (attention aux allergies à l'iode)
- Bandes élastiques (filets)
- 1 cahier d'infirmerie

<h3>Quelques situations d'urgences simples</h3>

Plaies simples :

Se laver les mains à l'eau et au savon de Marseille ;

Mettre les gants à usage unique ;

Nettoyer la plaie et son pourtour de l'intérieur vers l'extérieur, savonner, rincer, sécher ;

Désinfecter avec une solution antiseptique et des compresses stériles (s'assurer qu'il n'y a pas d'allergie au produit utilisé) ;

Ne couvrir que si nécessaire d'un pansement, laisser à l'air le plus possible.

Morsure :

Laver abondamment à grande eau et au savon de Marseille.

Toute morsure d'animal est dangereuse : consulter obligatoirement un médecin.

Morsure de vipère :

Allonger la victime, alerter les secours.

Aucun geste : pas de garrot, pas de succion, pas de sérum... Ne rien faire boire.

Seul l'aspic venin peut éventuellement être utilisé mais ne doit pas retarder l'appel des secours.

Saignement de nez :

Faire asseoir l'enfant, tête penchée en avant.

Faire moucher, comprimer la narine qui saigne avec le doigt pendant 10 minutes montre en main.

Ne jamais allonger la victime, ne jamais faire pencher la tête en arrière (risque de vomissements et gêne à la formation du caillot).

Brûlures :

Toujours refroidir la peau au plus vite à l'eau courante pendant au moins 5 minutes.

Retirer pendant l'arrosage les vêtements éventuels au contact de la brûlure sauf s'ils adhèrent à la peau.

Ne pas percer les cloques si il y en a.

Contactez les secours.

Projection dans l'œil :

- Si poussière, insecte... : rinçage oculaire au sérum physiologique
- Si projection d'un produit chimique, rincer abondamment l'œil ou les yeux sous l'eau courante pendant 10 minutes et appeler les secours avec les références du produit.

Ingestion de produit toxique :

Ne pas faire boire, ne pas faire vomir.

Mettre la victime en position assise.

Identifier le produit en cause et appeler le Centre Anti Poison.

Coup de chaleur et insolation :

Mettre au frais ou à l'ombre, dévêtir, rafraîchir avec des linges imbibés d'eau.

Prendre la température et appeler le médecin, ou, en fonction de la gravité, les secours.

En cas d'appel des secours, prendre le temps de répondre à toutes les questions posées par le régulateur et ne jamais raccrocher avant d'y avoir été invité.